

## Conserver le patrimoine religieux ?

Alex Langini

Une partie considérable du patrimoine luxembourgeois relève du domaine religieux. Plus de deux cents églises et chapelles, deux synagogues, plusieurs cimetières et une quinzaine d'ensembles mobiliers sont protégés comme monuments au titre de la loi du 18 juillet 1983 concernant le patrimoine national. Nos villages traditionnels et même les paysages, dans la mesure où ils ne sont pas encore défigurés par de grands ensembles résidentiels disproportionnés, sont marqués par les églises et leurs clochers. De petites chapelles et nombre de croix de chemin, souvent encadrés par des arbres séculaires, témoignent de l'influence que la religion exerçait autrefois aussi bien dans le domaine public que privé. Ils constituent des marques le long des routes, dans les champs ou à la lisière des forêts. Ces monuments rappellent les joies et les peines de nos ancêtres sauvés de périls mortels ou enlevés par de cruels accidents. De nombreuses stèles, réalisées par des artisans et des artistes doués, revêtent un véritable caractère artistique et constituent des chefs d'œuvre authentiques de l'art populaire.

La cathédrale de Luxembourg, même si sa valeur architecturale ne permet pas de la comparer avec les grands édifices du Moyen Âge que nous admirons dans d'autres pays, attire incontestablement plus de visiteurs qu'aucun autre monument du Grand-Duché. La Basilique Saint-Willibrord d'Echternach, malgré de nombreuses destructions et reconstructions, constitue un point d'attraction majeur pour les touristes. Où chercher des témoignages plus impressionnants de l'art baroque que dans les églises de Koerich, de Mondorf et de Junglinster ? Il en est de même pour les périodes antérieures. Certes, les châteaux forts aussi présentent des fenêtres et des voûtes romanes et gothiques, mais la plus pure expression de ces styles se trouve dans les édifices sacrés.

Actuellement la religiosité au sens classique du terme connaît un net recul, un phénomène assez complexe, mais de très nombreux contemporains, même s'ils n'assistent jamais à des célébrations, restent attachés au patrimoine religieux. Que l'on pense seulement à l'incendie de Notre-Dame de Paris qui a provoqué un émoi et un élan de solidarité inouïs dans le monde entier. Une grande partie des fonds nécessaires pour la restauration a pu être réunie en quelques semaines. A côté des grands mécènes appartenant au monde du commerce et de la finance figurent aussi d'innombrables donateurs modestes et anonymes attachés à « leur » cathédrale, haut-lieu de la piété et de l'histoire.

Ce patrimoine est resté étonnamment vivant et connaît encore de nos jours l'affectation pour laquelle il a été construit et aménagé. Peu de monuments profanes se trouvent dans une situation aussi réjouissante et il est souvent difficile de leur trouver une fonction appropriée sans causer trop de dégâts à leur substance historique. Le problème se pose d'ailleurs de façon identique pour les édifices du culte abandonnés. Au Luxembourg l'Eglise catholique s'oppose catégoriquement à tout usage multifonctionnel, comme il est pratiqué dans d'autres pays et recommandé par des conférences épiscopales. Ou bien un sanctuaire reste affecté au culte et les usagers civils doivent quémander une autorisation pour toute autre manifestation ou bien il est sécularisé et il n'y a plus jamais de service religieux. En cas de besoin la communauté chrétienne célébrera sous une tente, dans une grange ou une salle de fêtes.

Par ailleurs il n'est pas aisé de trouver une affectation appropriée pour une église désacralisée, d'autant plus qu'aux termes de la loi elle doit respecter la dignité des lieux. L'église des capucins à Luxembourg a pu être aménagée dès le XIXe siècle en théâtre où les spectacles sont toujours bien fréquentés. Mais il ne faut pas perdre de vue qu'elle est située au cœur de la capitale et profite d'une programmation intéressante. Une affectation identique dans un village isolé en pleine campagne ne remporterait sans doute guère beaucoup de succès. La même réflexion vaut pour des bibliothèques ou des galeries d'art créées loin d'agglomérations importantes.

La loi du 13 février 2018 fixant le statut des églises et de leur inventaire prévoit que les effets appartenant autrefois aux fabriques reviennent au Fonds de gestion des édifices religieux et autres biens relevant du culte catholique (« Kierchefong »). En cas de dégrèvement se pose évidemment la question du sort de ces objets. Même si les orgues et les cloches, pratiquement immeubles par destination, doivent rester en place et si quelques statues ou tableaux peuvent intégrer d'autres lieux de culte, au moins les retables, souvent fort volumineux, causent de véritables casse-têtes. Leur démontage et leur stockage ne sont pas faciles, d'autant plus que le Fonds ne dispose apparemment d'aucun dépôt. La création d'un tel espace promise par l'évêché pour les archives et les meubles n'a pas été réalisée jusqu'à présent. A la question d'un curé à la recherche d'un abri pour un chemin de croix monumental et de grandes statues en terre cuite, un prélat de l'archevêché a répondu froidement que tous les ans à Pâques on allume un grand feu. Il pensait évidemment à la célébration de la vigile pascale le soir du samedi saint. Cette attitude est symptomatique pour certains ecclésiastiques qui manquent des notions les plus élémentaires en matière d'histoire de l'art et de patrimoine. Ils ne songent qu'à la « pastorale ». A un dignitaire qui a déclaré ne pas s'intéresser à l'histoire et regarder seulement en avant, un médecin a répondu : « Ceux qui ignorent le passé, sont condamnés à rater l'avenir ».

Quand on sait que les personnes qui se préparent à la prêtrise ou au diaconat permanent au Luxembourg ont droit pendant un semestre à une heure hebdomadaire ou deux après-midis de formation au patrimoine, tous aspects confondus, il ne faut pas s'étonner de cette attitude. Elles ne sont tout simplement pas sensibilisées aux valeurs léguées par le passé. Alors une fenêtre en plein cintre du XVIIIe siècle renvoie au style roman et un calice un peu terne doit être redoré quitte à faire disparaître les poinçons et autres inscriptions. Il ne s'agit évidemment pas de faire de tous les ministres du culte des conservateurs, mais ils devraient pouvoir se familiariser avec des notions élémentaires que dans d'autres diocèses on apprend aux sacristains.

Quant au mobilier d'édifices désacralisés, il vaudrait en général certainement mieux chercher des possibilités pour le laisser en place. Ces objets revêtent souvent une grande valeur historique et artistique, ils ont parfois déjà été déplacés, par exemple suite à la Révolution ou à la reconstruction de l'église. Les démonter et les déposer en un lieu non approprié équivaldrait dans nombre de cas à leur perte définitive. Et puis, qu'en faire à la longue ?

Une solution consisterait sans doute à créer un musée d'art sacré. Comme l'Eglise ne s'y intéresse nullement ou s'y oppose même, l'initiative en reviendrait aux pouvoirs publics. Dans les années 1980, le Ministère de la culture a aménagé dans les caves baroques de l'ancien monastère bénédictin d'Echternach le Musée de l'Abbaye. Il présente des vestiges

archéologiques en rapport avec l'histoire epternacienne, des fac-similés des célèbres manuscrits réalisés dans le scriptorium local ainsi qu'un aperçu sur la vie, l'œuvre et le culte de saint Willibrord. L'exposition, ouverte uniquement en saison, accueille tous les ans six mille visiteurs et plus. Le centre de documentation sur la procession dansante aménagé par l'Œuvre Saint-Willibrord et la paroisse dans le cadre de l'inscription de la manifestation sur la liste du patrimoine mondial immatériel, accueille pendant la même période plusieurs dizaines de milliers de curieux. L'intérêt ne manque donc pas.

Jusqu'à présent les tentatives pour créer un musée d'art sacré ont toujours échoué. Dès 1886 Charles Arendt signale dans un article sur la remise en état des monuments historiques paru dans les Publications de la Section Historique que plusieurs tableaux d'une église de l'Oesling avaient été remis au musée diocésain en vue de leur restauration. Que sont-ils devenus ? Dans la cour de l'hôtel de Harnoncourt, actuellement siège de l'administration diocésaine, se trouvait une remarquable collection de taques. Personne ne sait où elles sont passées. L'ouvrage « L'Art au Luxembourg » paru en 1966 mentionne pour plusieurs statues de saints comme lieu de conservation « Musée diocésain ». Où se trouvait cette institution ? Probablement dans les salons du palais épiscopal achevé quelques années plus tôt. Dans ce livre Georges Schmitt signale aussi que l'évêque Koppes avait rassemblé des « collections ... destinées à constituer le noyau d'un musée diocésain ». Voilà au moins un aspect positif de ce pontificat ! Dans la mesure où ces objets existent encore, mieux vaut ne pas décrire dans quelles conditions ils sont conservés.

Lorsqu'à la fin des années 1980 il s'agissait de trouver une nouvelle affectation pour l'ancienne prison à Neumünster, Pierre Werner proposa d'y créer un musée d'art sacré. Le représentant de l'évêché s'y opposa. D'après lui, les objets devaient rester dans leur contexte. Cette idée est évidemment juste, mais quel est ce contexte et où se trouve-t-il ? Il est évident que personne ne songe à enlever la statue de la Consolatrice des Affligés de la cathédrale ou la Vierge de la Girsterklau de son sanctuaire millénaire. Mais il y a quantité d'autres œuvres conservées dans les sacristies ou parfois des lieux plus sûrs qui ne sont plus que rarement utilisées, voire complètement oubliées. La plupart ne sont guère connues et ne sont pas consignées dans des inventaires. Lorsqu'au moment de la création du « Kierchefong » l'évêché lança une initiative dans ce sens, beaucoup de fabriques de l'époque l'ont boycottée par peur de se faire priver de leurs biens. Réaction plus que compréhensible. D'autres ont consciencieusement établi des relevés et les ont gardés pour ne pas révéler ce qu'elles gardaient comme valeurs. Au moins elles disposent d'une documentation en cas de vol ou de perte. Malheureusement tel n'est pas toujours le cas, comme l'a récemment montré le cambriolage dans une église du Bassin minier. Jusqu'à présent le « Kierchefong » n'a pas déployé de grands efforts pour saisir l'étendue de ses trésors artistiques. Laissons néanmoins de côté ce problème pour revenir à l'idée d'un musée.

Dans l'édition du 11/12 mai 2019 du « Luxemburger Wort », le député André Bauler a défendu un tel projet. D'après lui, le patrimoine religieux fait indubitablement partie de l'expression de notre identité nationale. Pendant des siècles les meilleurs artistes du pays, architectes, peintres, menuisiers, sculpteurs, orfèvres et parementistes y ont contribué. La plupart d'entre eux n'auraient pas pu subsister et encore moins s'épanouir sans leurs activités dans ce domaine. En 2004 une exposition au Musée national d'histoire et d'art consacrée à l'orfèvrerie a permis de présenter au public des trésors insoupçonnés. Cette institution, comme d'autres

expositions temporaires ou permanentes, comptent des objets d'art sacré parmi leurs plus belles pièces. Il s'agit en général de prêts accordés par des églises ou des congrégations. Cette pratique prouve d'ailleurs que la mise à disposition d'un musée n'est pas nécessairement définitive ou irréversible. Un usage liturgique reste toujours possible et est fréquent dans des trésors.

Une dernière réflexion: même si le patrimoine religieux est très vaste et riche, un musée ne devrait pas nécessairement être grand et spectaculaire dès le départ. Pourquoi ne pas envisager une église désaffectée bien située ou une partie de l'ancien Athénée ? Qu'est-ce qui cadrerait mieux avec la belle architecture et les magnifiques stucs de la salle des pèlerins ou périodiques accessible à partir du parvis de la cathédrale côté rue Notre-Dame ? Une telle exposition, présentée de manière didactique, constituerait sans doute un enrichissement pour notre paysage culturel. Pour reprendre un slogan lancé en 1975 par le Conseil de l'Europe, elle garantirait « un avenir pour notre passé ».